



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE À L'INTERPELLATION

Autuers	Députés Jean-Daniel Melly (Les Vert.e.s), Philomène Zufferey-Circelli (suppl.) (Le Centre), Blaise Melly (UDC) et Tarcis Ançay (PS/GC)
Objet	(Intempéries_R3) Formation des apprentis les inondations récentes ont-elles eu raison du CFTI de Sierre/Chippis ?
Date	10.09.2024
Numéro	2024.09.240

A la suite des inondations du 21 juin 2024 et du 29 juin 2024, Constellium Valais SA a résilié la convention du Centre de Formation en Technologie industrielle (CFTI) sur le site de Chippis. Les dégâts étant très importants et le site n'étant pas sécurisé, Constellium Valais SA ne peut donc plus assurer la mise à disposition des bâtiments pour l'accueil des apprentis.

Une solution a été trouvée en quelques semaines durant l'été pour garantir la prise en charge des 23 apprentis du CFTI. Grâce à un grand engagement de toute l'équipe de l'Ecole Professionnelle Technique et des Métiers (EPTM), ces apprentis ont pu démarrer la nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions au sein de la structure du campus EPTM, site de Sion. Cette solution permettra d'avoir des synergies entre les divers modèles de formation ainsi qu'entre les enseignants concernés. Les apprentis bénéficieront quant à eux des infrastructures modernes du Campus EPTM.

Les grandes entreprises, Novelis et Constellium, se sont prononcées favorablement pour la poursuite de la collaboration avec l'Etat sur le site du Campus EPTM et souhaitent continuer de former des jeunes selon le modèle du CFTI (2 ans au CFTI et 2 ans dans les entreprises formatrices). Les démarches sont déjà en cours pour pérenniser à long terme l'intégration du CFTI à Sion.

La volonté claire du Département de l'économie et de la formation est de maintenir et de garantir la haute qualité de la formation des apprentis du CFTI ceci afin de répondre aux besoins de l'industrie – secteur d'importance de l'économie valaisanne - en professionnels qualifiés pour relever les futurs défis.

Le projet de construction à Sierre du Pôle innovation industrie du Swiss Digital Center est toujours d'actualité. Mais étant donné le déménagement du CFTI à Sion, il est nécessaire de repenser le projet dans son ensemble. Il se base sur la volonté de connecter savoir-faire, recherche et innovation, avec la formation. Cette ambition reste le leitmotiv du pôle à construire, en particulier celle de renforcer les interactions entre les acteurs économiques et les apprentis. Vu les événements survenus cet été, la priorité est aujourd'hui à la sécurisation du site industriel de Sierre/Chippis ainsi qu'au soutien aux entreprises pour préserver les emplois.

L'intégration du SMART Process Lab au sein du Pôle innovation industrie n'est pas remise en cause et la collaboration entre la HES-SO et Constellium Valais SA se poursuit.

Sion, le 2 octobre 2024